



Date d'application	28-11-2022	Date d'archivage	-
Dernière révision	-	Prochaine révision	-

Rédaction	Vérification	Approbation	Diffusion
00-00-0000	08-04-2022	30-12-2022	30-12-2022
FERAL TAILPIED	GUENET	LUBAC	LUBAC
Virginie	David	Geneviève	Geneviève

Description du document

Site concerné	-
Service Concerné	Biochimie spécialisée(12)
Qualification concernées	BIOCH - Kryptor T21
Dernière modification	Motif : Migration sans modification
Thème utilisé pour la référence	5.4 Processus préanalytiques
Processus utilisé pour la référence	PREA Processus pré-analytique
Matériels	HOR-Automate KRYPTOR

Historique des modifications

Référence	Diffusé le	Archivé le
PB-BSPE-FT-271	-	-

Motif

Migration sans modification



Si le bon de demande ou un compte-rendu échographique comportent :

- une date d'échographie,
- une longueur crânio-caudale (LCC) comprise entre 45 et 84 mm,
- une clarté nucale (CN)
- et un N° d'échographiste à 13 chiffres,

Le prélèvement peut être fait entre 11 semaines d'aménorrhée (SA) et 13 SA +6 jours.

Sinon le prélèvement doit être fait entre 14 SA et 17 SA +6 jours.

Les prélèvements faits après 17 SA +6 seront directement envoyés par nos soins à un laboratoire habilité (hôpital R. Debré à Paris 01 40 03 53 81).

CONDITIONS DE PRELEVEMENT

Patiente	Non obligatoirement à jeun
Prélèvement	Sang veineux
Type de tubes	Tube sec, de préférence sans gel séparateur
Volume minimum	5 ml de sang veineux soit 2 ml de sérum
Identification à porter sur le tube primaire	Nom, prénom de la patiente, date de naissance et date de prélèvement seront portées sur le tube ou sur le bordereau d'envoi

DOCUMENTS A JOINDRE AU PRELEVEMENT

Prescription ou bon de demande	Avec consentement signé par la patiente + poids le jour du prélèvement
Compte-rendu échographie.	Nous joindre une copie, si la patiente l'a apporté
Bordereau d'envoi	avec identification complète de la patiente (voir SH-REF02) et mention date/heure de prélèvement et nom du préleveur.

CONDITIONS PREANALYTIQUES

Centrifugation	Selon les recommandations de votre fournisseur de tube à effectuer dans les 6 heures qui suivent le prélèvement, ce délai doit être maîtrisé et la traçabilité disponible.
Identification et conservation aliquote	Le sérum peut être conservé 4 jours entre + 2 et +8°C avant dosage. Si le sérum est aliquoté, préciser sur l'étiquette nom/prénom/ date de naissance de la patiente et date de prélèvement. En cas de délai supérieur à 4 jours avant arrivée à notre laboratoire, il doit être congelé à une température < à -15°C.

CONDITIONS DE TRANSPORT

Emballage	Mettre chaque prélèvement dans une pochette double compartiment avec les documents.
Délai et modalités d'acheminement	Si transport <6h, acheminement entre +2 et +25°C accepté. Si délai <4 j : sérum décanté, aliquoté, conserver le sérum entre +2 et + 8°C, Si délai >ou=4j : congeler le sérum à une température < à -15°C
Sérothèque	Il est recommandé de conserver 1 aliquote congelé à une température < à -18°C dans votre laboratoire jusqu'au rendu du résultat

Transmission des résultats :

Le LBM du CHU de CAEN transmet les résultats au médecin prescripteur et à celui ayant mesuré la clarté nucale, comme défini dans l'arrêté de décembre 2018



Une copie du résultat est envoyée au laboratoire préleveur par courrier, accompagnée d'un document précisant la tarification à appliquer.

Le LBM préleveur s'engage à ne pas communiquer ces résultats à la patiente.

Pour nous contacter :

Secrétariat laboratoire (8h30-16h00) : tél 02 31 49 67 Fax 02 31 06 51 60

Biologistes agréés :

David. GUENET
Geneviève. LUBAC
Anne CHOCAT